LM 5052:LM 3342 17/04/18 23:28 Page1

Journal d'informations et de débat fondé le 17 Novembre 1979
Direction - Rédaction - Publicité : Rue des Ecoles Akwa (entre carrefour Idéal et Camtel) B.P. 5925 Douala
République du Cameroun - Tél. : +237 33 42 04 39 - Tél./Fax : +237 33 42 53 74 - Cell : +237 99 04 47 48

Une filiale de free media GROUP

E.mail : lemessager.info@gmail.com
Site web : quotidienlemessager.net

Le Messager

A l'écoute du peuple

Fondateur : Pius N. NJAWE Directeur de la Publication: Alex Gustave AZEBAZE

N° 5052 DU MARDI 17 AVRIL 2018 CAMEROUN 400 F.CFA Quotidien

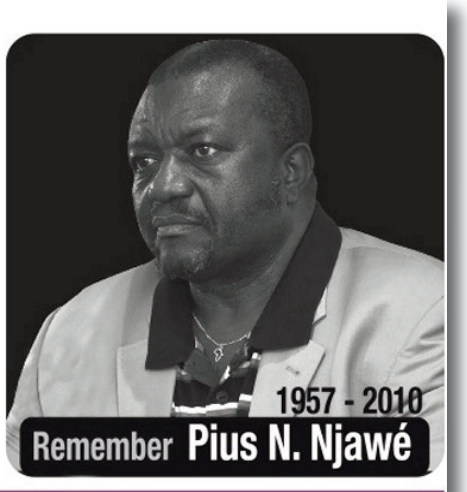

Fichier solde de l'Etat

Sale temps pour les fonctionnaires fictifs

• Une opération de comptage physique des personnels lancée ce mois d'avril par le gouvernement. Objectif, expurger le fichier solde de l'Etat de tous les agents publics y émargeant irrégulièrement

P.5

Questions autour d'une énième initiative

Transport aérien

L'aéroport de Douala sous la menace d'une fermeture

• Un an après la réception des travaux de rénovation, l'aviation civile internationale recommande de fermer cet édifice à cause de son état de délabrement avancé

P.7

Yaoundé - Douala

Controverse autour du marché de réfection des buses

• Comment et pourquoi le marché de gré à gré a été passé en dépit des réticences

P.8

Assurances

Activa prépare un produit pour femmes

P.7

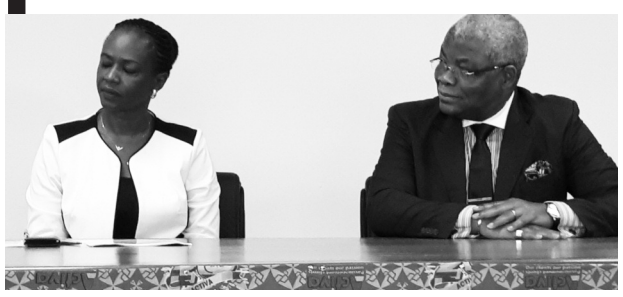

Sénat

Perchoir : pas gagné d'avance pour Niat

• La session de plein droit qui s'ouvre le 24 avril devra constituer le bureau de la chambre. Le sort du président sortant est au cœur des enjeux de l'actualité

P.4

LM 5052:LM 3342 17/04/18 23:28 Page2

Éclairage

SHANDA TONME

Contestations radicales, impossible dialogue, guerres asymétriques, terrorisme et révolte

Introduction

La fin de la guerre froide ouvrait la voie, selon les analystes occidentaux repris et amplifiés par les médias aveuglément et idéologiquement à leur solde, à la gouvernance exemplaire du monde par le modèle libéral et marchand. Des inégalités et des injustices, on n'en disait rien ou on les taisait tout simplement. Des cris des peuples perdus, bousculés, humiliés et oppressés depuis toujours, nul là-bas n'en avait plus aucun souci. Des demandes pressantes des Palestiniens pour un État et un peu de dignité enfin, on n'en faisait plus ou pas du tout une patate chaude. Des peurs et des aspirations des enfants israéliens et des Juifs à travers le monde pour une tranquillité et une sécurité définitives, on semblait en perdre conscience. De la conviction étalée en plein jour de nombreux observateurs avertis et universitaires avisés selon laquelle il n'y aurait jamais de paix à l'intérieur même des sociétés occidentales sans une reformulation des canons des rapports internationaux, on croyait entendre des charlatans. Des misères et des souffrances vives des pauvres issus des bidonvilles ambiants aux quatre coins de la planète, on se disait que tout cela est normal, que c'est du mauvais cinéma de circonstance pour faire le procès des riches. Des glissements des prêches par-ci par-là depuis les bas-fonds de quelques contrées arabes au nom d'Allah, on ne se souciait que de la dimension de jalousie contre la réussite des nations technologiques avancées, allant jusqu'à trouver dans la paresse de ces nations, la cause de leur rangement à la marge de la croissance et de la jouissance des inventions modernes.

-Mais alors, papa, c'est quoi le terrorisme ?

-Mon fils, tout cela n'est rien, juste un peu de crime et beaucoup de perditions.

-Papa je ne comprends pas, le terroriste c'est qui donc ?

-Mon fils, c'est un jaloux, un écervelé qui empêche de tourner en rond.

-Et pourquoi fait-il cela papa ?

-Parce qu'il est méchant, sauvage, attardé et violent.

-Mais comment peut-on être ainsi ?

-Mon fils, ils sont congénitalement ainsi et rien ne peut les changer.

-On fait donc quoi, pourquoi ne leur parle-t-on pas pour comprendre ce qu'ils veulent ?

-Mon fils, ils ne comprennent rien. Tout ce qu'ils veulent c'est nous détruire. Mais nous les détruirons, les éradiquerons de la surface de la Terre.

Voilà présenté très facilement le tableau réel d'une conversation imaginaire résumant le rapport de l'enfant au père dans une société européenne ou américaine, si l'on fait une analyse profonde des états d'âme qui dominent dans les hautes sphères de planification et d'évaluation géostratégiques. Cela peut paraître simpliste ou d'une extrême dangerosité. Pourtant, il faut bien se résoudre à l'évidence quant au positionnement langagier, mental et anthropologique des maîtres de l'oppression et des seigneurs de la pensée unique.

D'où la mise en exergue de deux causes fondamentales du terrorisme comme contestation de l'ordre établi.

La mission de libération inachevée

L'expansionnisme de la pensée unique

A- La mission de libération inachevée

Lorsque la majorité noire sous la conduite de l'Anc et le leadership de Nelson Mandela accède au pouvoir en Afrique du Sud, l'événement est célébré comme la fin des problèmes dans les rapports politiques internationaux. En effet, on n'est pas loin, selon certains, d'un constat de pacification définitive du monde. Il faut dire qu'à la fin de la guerre de 1939-1945, le nouveau monde qui apparaît ne traîne que deux problèmes majeurs : la confrontation idéologique évidente entre les vainqueurs constitués en camps idéologiquement antagonistes d'une part, et l'épineuse question de la décolonisation d'autre part. Or, le processus commencé en 1960 avec la résolution de l'Assemblée générale de l'Onu relative à l'octroi de l'indépendance aux peuples et territoires non autonomes parvient, croit-on, à son terme satisfaisant lorsque les colonies portugaises d'Afrique australe triomphent de la rude et obscurantiste oppression portugaise. On sait ce que cela a coûté en passions, en violences et en confrontations meurtrières sur le terrain. Si en effet on parle peu des cas du Mozambique où la Renamo dirigée par Samora Machel mène la lutte, de la Namibie où la Swapo avec Sam Mujuoma tient le front, de la Rhodésie du Sud où le pro-chinois Robert Mugabe et le pro-soviétique Josua Nkomo conduisent deux guerres en une, on est au contraire très focalisé sur le cas de l'Angola.

À ce propos, l'Angola offre alors un melting-pot de tout ce que les relations internationales ont de méchant, de détestable et de dangereux : tous les maux de la planète y sont réunis, et toutes les forces négatives sont en action. Ce sont trois mouvements de libération qui s'affrontent : Mpla très soutenu par le bloc socialiste du pacte de Varsovie et la majorité des pays africains ainsi que des mouvements progressistes à travers le monde ; Unita et Fnla soutenus très curieusement par les États-Unis et leurs alliés de l'Otan, la Chine puis l'Afrique du Sud raciste. On se bat sur toute l'étendue du territoire et avec des armes lourdes de dernier cri. Il faudra une intervention décisive d'un corps expéditionnaire cubain aéroporté par l'Urss, pour permettre au Mouvement populaire de la libération du Dr Agostino Neto de remporter la victoire[1].

L'écho de la guerre d'Angola est tellement immense et profond que ses effets collatéraux produisent comme une épaisse fumée qui éclipse les autres foyers de résistance anticolonialistes. Or, ni en Afrique, ni en Asie, ni en Amérique latine, ni en Océanie, les peuples ne sont encore totalement libérés du joug colonial et de l'oppression. Le comité spécial sur la décolonisation de l'Onu a baissé en intensité et en importance dès lors qu'il n'est plus question vraiment de colonialisme en Afrique ; les anciens mouvements de libération étant devenus directement des structures représentatives étatiques à part entière suite à l'admission comme membres de l'Organisation, de leurs pays. Pourtant, les choses ne se sont pas terminées comme nous l'affirmons. Le plus difficile, le plus dangereux ou le plus complexe et sensible aux plans tant stratégique que géopolitique n'est pas résolu. Il s'agit du dossier palestinien dont les pays de la ligue arabe font une fixation, un sujet de concentration de toutes leurs énergies dans tous les sens du terme. Par ailleurs, les Açores en plein Pacifique demeurent occupées par les États-Unis qui en ont fait une puissante base militaire suite à une transaction illégale d'un point de vue du droit international avec le Portugal, tout comme restent sous emprise française, les territoires insulaires des Antilles et de la Guyane de même que l'île des Comores qui sera d'ailleurs amputée de Mayotte, une partie de son territoire sous le prétexte d'un référendum fabriqué de toutes pièces en violation du droit international.

A suivre….

GROUPEMENT BAGNOUN

Le comité de développement a un nouveau président

La structure chargée d'assurer le développement du village -dénommé Codebagnoun a un nouveau président. Celui ci annonce de grandes réalisations.

Le comité de développement de groupement Bagnoun (Codebagnoun) a un nouveau président : Roger Kamtchoum. Elu récemment au congrès ordinaire électif du Codebagnoun du 13 avril 2018, ce magistrat, qui préside aux destinées du tribunal de première instance d'Edéa, a la lourde mission d'amener tous les originaires de Bagnoun du Cameroun et de la diaspora, à œuvrer pour le développement du groupement sur divers plans : scolaire, sanitaire, entretien des voies de communication, construction des ponceaux, poursuite des travaux de finition de la Chefferie supérieure Bagnoun… C'est en substance l'évènement majeur qui a sanctionné les assises du 3è congrès ordinaire électif du Comité de développement du village Bagnounou (le Codebagnoun).

Il a été présenté au sous-préfet de Bazou, Nfopou Aliou avant d'être installé dans ses nouvelles fonctions par sa majesté Sayou Pokam Duclos, chef supérieur, roi du peuple Bazou. Le sous-préfet, dans son propos de circonstance, a rendu hommage aux organisateurs de ce rendez-vous du développement et a félicité le bureau élu. Baptisant cette rencontre, congrès de la relance, il a invité le nouveau bureau à sortir du seul cadastre de la chefferie Bazou pour s'investir dans les autres localités du groupement. « *Je reste ouvert à toute collaboration avec le Codebagnoun* », a-t-il annoncé. Le roi pour sa part a prescrit une feuille de route au nouveau bureau du Comité de développement. Laquelle s'articule autour de trois volets: l'économie, le social et le culturel. S'adressant à la presse à la fin de son installation, l'homme du droit s'est dit être animé par l'envie de rendre service aux fils et filles Bagnoun. En outre, il indique qu'il a hâte de travailler en parfaite synergie avec ses collègues qui ont été également été élus à différents postes. Il s'agira d'après ses déclarations, d'apporter sa touche à l'œuvre entamée par ses prédécesseurs, avec qui, il aspire et espère une sincère collaboration, doublée de celle de l'ensemble du peuple Bagnoun, épris de cohésion sociale, de paix et de développement.

Dans une large mesure, « *nous comptons ratisser large en établissant un plan de développement qui prendra en compte tous les coins et recoins du village Bagnoun. Il n'est plus question, de conjuguer le verbe je suis, mais celui de nous sommes, nous allons* », souhaite-t-il.

Au rang des défis qui interpellent le nouveau bureau, il s'agira entre autres de l'aménagement des pistes agricoles, l'octroi d'eau potable, l'encadrement des fonctionnaires en service dans le groupement, de l'aide aux défavorisés, la participation à l'effort de la mairie et bien d'autres actions.

Bernard Tchami (Cp)

[1] Difficile sans doute de comprendre ce qui motive la Chine communiste à l'époque, quand on voit ses agents et ses efforts investis dans le même camp que les agents de la CIA et de l'Afrique du Sud. La seule explication réside dans la rivalité interne au camp communiste entre les deux têtes. Pékin a développé en effet un discours très critique contre Moscou qu'elle accuse de déviationnisme et de révisionnisme. C'est la grande cabale contre ce que les disciples de Mao appellent le social-impérialisme. Cette division gagnera les intellectuels africains, notamment ceux basés en France qui se déchirent sur les mêmes lignes de fracture idéologiques au point que certaines associations se désagrègent complètement.

UPC

Le parrainage de Leke Besongoh au Sénat divise

Le sénateur nommé par Paul Biya jeudi dernier est au centre des joutes verbales entre le secrétaire général de l'Union des populations du Cameroun et le député Robert Bapooh Lipot. Les deux personnalités se disputent la responsabilité de la nomination du nouveau membre de la chambre haute.

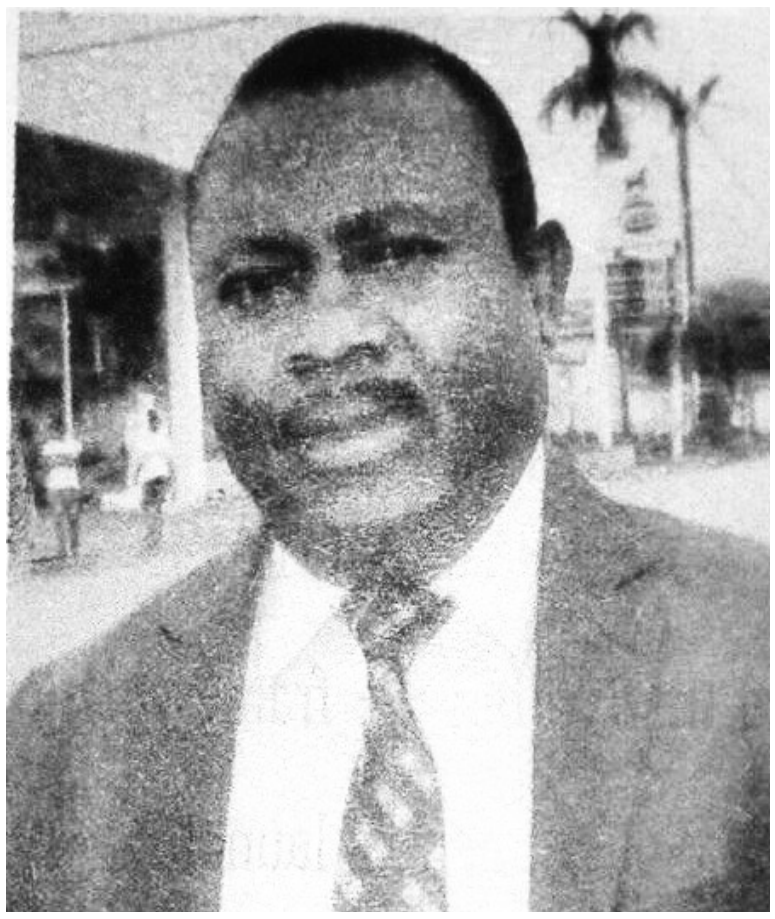

On n'avait pas encore fini de parler de querelles au sein de l'Union des populations du Cameroun même après le congrès qui a consacré la victoire d'Habiba Issa comme présidente du comité directeur et Pierre Balaguel Nkot comme Secrétaire Général de cette formation politique que l'affaire « Leke Besongoh » plonge à nouveau le parti dans une interminable sortie du marécage. En effet vendredi dernier le député Bapooh Lipot qui continue de se prévaloir la qualité de « *Secrétaire Général* » s'est précipité d'organiser une conférence de presse pour remercier le chef de l'Etat pour la nomination de Leke Besongoh Akemfor. Il tentait par cette gymnastique de prendre au dépourvu les dirigeants légaux.

Dans cette communication, le parlementaire souligne que c'est le résultat de la fidélité de Paul Biya à la plateforme qui lie le parti au pouvoir et l'union des populations du Cameroun. Bapooh Lipot révèle qu'il a été consulté personnellement pour faire des propositions. Que sur la base de la tension sociale qui prévaut dans le Nord-ouest et du Sud-ouest, il a fallu jeter le dévolu sur l'originaire du Sud Ouest afin d'essayer un rééquilibrage et de contenter les populations de ces régions. Une sortie qui n'est pas passée inaperçue car c'est un tolet général au sein de l'équipe que conduit Habiba Issa depuis le dernier congrès du parti organisé au Palais des Congrès. Rencontre au cours de laquelle toutes les tendances du parti des martyrs y ont pris part sauf Bapooh Lipot pourtant invité comme tous les autres.

Baleguel Nkot en colère

Mis au parfum de la communication de Bapooh Lipot, surtout le rôle qu'il dit avoir joué pour la nomination du sénateur Leke Besongoh, le secrétaire Général, en attendant que le comité directeur se réunisse pour à nouveau tabler sur le cas , a manifesté son mécontentement au cours de l'émission « *le temps de la république* » diffusée sur Voice Radio, une radio émettant depuis la capitale politique. Pierre Baleguel Nkot crie à une énième manipulation de son « ex » camarade. Le Sg questionne l'état d'esprit du député avant de rejeter en bloc toutes les « élucubrations » de l'honorable Bapooh Lipot. Baleguel Nkot ne comprend pas « *comment quelqu'un qui a demandé à soutenir le Rdpc et qui a même battu campagne pour ce parti peut se prévaloir d'avoir opéré une démarche sans que les instances du parti ne soient au courant* ». À en croire le Sg « le candidat Leke Besongoh Akemfor a concouru pour ce rendez-vous et c'est moi qui lui ai donné l'investiture pour cela ».

Et de poursuivre « *la question financière n'a pas permis à ce vaillant camarade de boucler son processus de candidature. Hélas aujourd'hui que les gens veuillent s'arroger cet acte du chef de l'Etat, je trouve cela déplorable* ». Baleguel Nkot va plus loin dans cette mise au point lorsqu'il déclare que « *c'est le 23 mars que le camarade Leke et moi avions échangé des sms pour que je puisse avoir l'orthographe exacte de son nom pour les besoin de la circonstance* ». Et de conclure en fait que « *Bapooh sachant que les carottes sont cuites pour lui au sein du parti cherche des bouées de sauvetage. Il sait qu'aucun parti ne va l'investir prochainement, lui-même attendait la nomination qui n'a pas marché et aujourd'hui ne sait où mettre la tête* ». En attendant que la session de plein droit s'ouvre le 24 mars prochain l'on entendra encore de voir le comportement des acteurs politiques qui ont décidé de s'offrir en spectacle.

Dimitri AMBA

Les résultats des élections du bureau national du MRC

--- Président Maurice Kamto. Ouest

--- 1er VP Mamadou Mota. Extrême-nord

--- 2e VP Biliane Nadège Noah. Centre

--- 3e VP Emmanuel Simh. Littoral

--- 4e VP Tabi Johnson. Sud-ouest

--- 5e VP Aissatou Sadou .Nord

--- Secrétaire National Ndong Mveh Christopher. Nord-ouest

--- Trésorier Alain Fogué Tedom. Ouest- Centre

Le bureau complet du directoire du mouvement des femmes de la renaissance

Présidente : Me AWASUM MISPA FRI (Originaire de la Région du Nord-Ouest)

1ere Vice-présidente : Me NDOKI MICHELE (Originaire de la Région du Littoral)

2eme Vice-présidente : AISSATOU SAADOU (Originaire de la Région du Nord)

3eme Vice-présidente : MANEFANG FLORENCE (Originaire de la Région de l'Ouest)

4eme Vice-présidente : KANYO ADELE (Originaire de la Région de l'EST)

5eme Vice-présidente : MASSAGA RACHEL (Originaire de la Région du SUD)

Secrétaire générale : AGBOR TAKANG BENDA (Originaire de la Région du SUD-OUEST)

Trésorier : ABESSOLO BEYENE (Originaire de la Région du Centre)

1ere Conseillère : DJOUGANG Epse FOTSING (Originaire de la Région de l'OUEST)

2eme Conseillère : KENMOGNE JUSTINE (Originaire de la Région du l'OUEST)

3eme Conseillère : NGWE IRENE (Originaire de la Région du NORD-OUEST)

4eme Conseillère : KENMEGNE Née NGAMGNE (Originaire de la Région de l'OUEST)

5eme Conseillère : AISSATOU DAMA (Originaire de la Région de l'EXTREME-NORD)

6eme Conseillère : MINKO ELA ANNIE (Originaire de la Région du SUD)

7eme Conseillère : WATCHE SUZANNE (Originaire de la Région du LITTORAL)

8eme Conseillère : ASSOMO THERESE (Originaire de la Région du SUD)

SÉNAT

Perchoir : pas gagné d'avance pour Niat Njifenji

Avec la nomination des 30 sénateurs par le président de la République le jeudi 12 avril 2018 dernier, suite à l'élection des 70 autres à l'issue du scrutin du 25 mars dont les résultats ont été publiés le 5 avril par le Conseil constitutionnel, la chambre haute du parlement camerounais au grand complet va se choisir un bureau en plein d'enjeux nationaux importants.

Le Sénat camerounais affiche désormais complet pour la deuxième mandature. Selon les dispositions du Code électoral, en son article 245 alinéa 2, « *Le Sénat se réunit de plein droit en session ordinaire le troisième mardi suivant la proclamation des résultats des élections sénatoriales par le Conseil Constitutionnel.* » En suivant les termes de cet article, la chambre haute du parlement va se réunir de plein droit à son hémicycle au Palais des congrès de Yaoundé, le 24 avril 2018 pour l'entame de sa deuxième législature. A l'observation des 100 vénérables sous le prisme genre, 26 sont des femmes. Soit un pourcentage de 26% des membres de cette institution.

La session ordinaire de plein droit qui s'ouvre le 24 avril sera présidée par le bureau d'âge de la chambre, constitué pour la circonstance de trois sénateurs choisis en fonction de leur âge. Le plus âgé des sénateurs, certainement Nfon Mukete Essimi Ngo Victor du Sud-Ouest, comme en 2013, sera assisté des deux plus jeunes sénateurs de la chambre. C'est ce bureau d'âge qui procédera à l'élection du bureau exécutif du Sénat. Il n'est pas anodin de rappeler que son président est la deuxième personnalité de l'Etat. C'est justement pour cette raison que la presse est enfiévrée par la perspective de cette élection.

La présidence du Sénat en question

Il y a visiblement un remue-ménage au sein des différentes officines politiques camerounaises dans le but de s'emparer de la présidence du Sénat. Et ce n'est que chose normale en démocratie car ce sénateur président, qu'il soit élu ou nommé, a besoin de l'adoubement de ses pairs pour s'installer au perchoir. Au sein du sénat, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) compte au total 87 sénateurs, le social democratic front (Sdf) a pu faire élire 7 sénateurs, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (Undp) a 2 sénateurs nommés, l'Union nationale des populations du Cameroun (Upc) a 1 sénateur nommé, tout comme il en va de l'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès (Andp), du Front national pour le salut du Cameroun (Fnsc) et le Mouvement démocratique pour la défense de la République (Mdr).

A la lecture de cette configuration, il va de soi que les autres partis politiques sont hors-jeu pour la présidence du Sénat. C'est donc au sein du Rdpc que la bataille sera féroce. Cela avait été le cas en 2013. D'abord, Cavaye Yeguié Djibril avait estimé opportun à l'époque de migrer de l'Assemblée nationale vers le Sénat, caressant le doux espoir de se faire élire président de l'auguste chambre. Mal lui en a pris : le président de la République l'a rappelé à l'ordre. Ensuite, une fois le Sénat constitué, les batailles rangées faisaient rage entre deux camps au sein du parti présidentiel. Le premier supportait ouvertement et crânement le sultan Ibrahim Mbombo Njoya alors que le second avait jeté son dévolu sur l'ancien premier ministre Peter Mafany Musonge. Le président Biya interviendra pour mettre de l'ordre dans les rangs. Lorsque la note présidentielle indiquera que le second est le président du groupe parlementaire au sein du Sénat, les réjouissances du camp du sultan seront de courte durée car le président de la République, président national du parti majoritaire, jettera son dévolu, à la surprise générale, sur Marcel Niat Njifenji. Tous les hauts cadres du parti doivent se souvenir encore de cette partie à rebondissements ce jour, à l'ancien siège Comité central du Rdpc, au Palais des Congrès.

Dans cette perspective, ceux qui s'empressent à dire qui sera ou ne sera pas le prochain président du Sénat, surfent sur un terrain inconnu. Ceux qui estiment que l'octogénaire Niat est « usé » ou « fini » par l'âge, devraient reconsidérer de manière globale l'âge des dirigeants de nos institutions. Est-ce un obstacle à l'exercice de la fonction ? Bien malin celui qui franchira le pas pour répondre le premier à la question.

La présidence du Sénat et la crise anglophone

La décision du président de la République de faire du Marcel Niat Njifendi, le tout premier président de la chambre haute du parlement rentrait en quelque sorte dans ce qu'on peut appeler l'équilibre géopolitique de la répartition du pouvoir d'Etat. En ce sens, le Président Biya est du Sud, le président du Sénat de l'Ouest, le président du Conseil économique et social et le président de l'Assemblée Nationale de l'Extrême-Nord, le président du Conseil constitutionnel est natif du Centre, le président de la cour suprême est du Littoral, etc.

Au niveau de l'exécutif, depuis 1992, au lendemain des premières élections post parti unique, les anglophones occupent le poste de premier ministre. Il faut dire à la vérité que depuis que la présidence de l'Assemblée nationale a échappé à un ressortissant des régions anglophones, qui à l'époque était la deuxième personnalité de l'Etat, l'ancien Cameroon britannique s'en est toujours offusqué. Les Camerounais de l'autre rive du Moungo ont toujours vécu le remplacement de Fonka Shang Lawrence à la tête de l'Assemblée nationale (1988 à 1992) comme un désaveu du Président Biya car avant ce dernier, c'était toujours un anglophone, en l'occurrence l'honorable Salomon Tandeng Muna (1973 à 1978) qui était aux commandes. On peut comprendre qu'avec le vote massif des anglophones contre le Rdpc aux élections présidentielles de 1992, une sorte de rupture ou de suspicion s'était installée.

En 2013, quand le président Biya confie la présidence du Sénat à un ressortissant de l'Ouest, il va sans dire que cet acte a créé une sorte de rupture d'union sacrée qui existait entre l'Ouest et les régions anglophones. Aux yeux de ces derniers, la deuxième personnalité de la République devrait leur revenir. Cela est allé jusqu'à se porter sur la place publique où on entendait ce débat sur les plateaux de télévision. Le pouvoir a pris acte et en plus de la primature, a accordé au réaménagement ministériel du 2 mars dernier deux importants ministères – dont un de souveraineté et un autre ayant l'un des plus sinon le plus gros budget civil de l'Etat - et autres postes importants aux fils anglophones du Cameroun. Il s'agit notamment du ministère de l'Administration territoriale (Atanga Nji Paul), du ministère des Enseignements secondaires (Nalova Lyonga Pauline Egbe) et le Secrétaire Adjoint de la Présidence de la République (Elung Paul Che). Aussi Peter Mafany Mousonge est le grand chancelier des ordres nationaux et président de la Commission nationale du Bilinguisme de même que leur reviennent les présidences de toutes les instances administratives et/ou indépendantes en matière des libertés démocratiques notamment Elections Cameroon et le Conseil national de la Communication).

En plus des autres actes du pouvoir bien avant, la contestation ne faiblit pas et se mue en conflit ouvert, avec des kidnappings, meurtres et atteintes multiples à l'autorité de l'Etat. La question ultime est de se demander aujourd'hui si le Président Biya va sacrifier la présidence de Marcel Niat Njifenji à l'autel de la crise anglophone. Quelle est l'institution qui reviendrait dès lors à l'Ouest si on reste dans une telle logique ? Et si effectivement un anglophone prenait la présidence du Sénat, y a-t-il des certitudes que cette crise s'estomperait ? Nous n'allons pas vite aller en besogne. Comme l'est la nature de ce système, Paul Biya, président de la république et président national du Rdpc, le parti au pouvoir ultra dominant, a toutes les cartes en main. Peut-il tenter d'éteindre un feu sans en allumer un autre par la même occasion ? Voilà l'équation que ce deus ex machina des institutions étatiques camerounaises va devoir résoudre d'ici le 24 avril, jour annoncé pour l'ouverture la session de plein droit du Senat renouvelé à la marge.

AGA avec LDN

Le Messager
A l'écoute du peuple
NOS ESPACES A VOTRE PORTEE
Pour vos annonces (petites ou grandes), choisissez Le Messager dans nos formats tabloïds et PDF !
Contactez nos services aux numéros:
(+237) 677.528.757/ 699 74 86 98 /675 66 68 12/675 48 00 06
Ou envoyez à l'adresse email :
lemessager.info@gmail.com
Ou déposez-les directement :
Au siège à Douala sis Rue des Ecoles Akwa
Dans nos agences et représentations :
***Yaoundé (Montée Ane Rouge)**
*** Bafoussam (Immeuble Madelon)**
***Bamenda (699 58 34 26)**
***Ebolowa (677 30 01 86)**
***Bertoua (674 02 35 43)**
***Kribi (696 55 31 85)**
Un personnel dévoué est à votre disposition.
Des tarifs préférentiels vous seront accordés.
La Direction

DÉPENSE SALARIALE

Louis Paul Motaze traque les agents fictifs de l'Etat

L'opération de comptage physique des personnels de l'Etat a été lancée ce mois d'avril. Objectif, expurger du fichier solde de l'Etat tous les agents publics y émargeant irrégulièrement.

C'est un véritable casse-tête chinois pour le gouvernement camerounais. Cette traque des agents fictifs de l'Etat qui donne le tournis aux autorités. Après plusieurs mises en garde, des personnels fictifs continuent d'émarger indûment dans les caisses de l'Etat. Et ça, ça agace au plus haut sommet. Le ministre des Finances vient rappeler dans un communiqué porté à la connaissance des agents actifs, que dans le cadre du processus de rationalisation de la dépense salariale, *« le gouvernement lance dès la période de paie du mois d'avril courant, une opération de comptage physique des personnels de l'Etat »*. Ce dénombrement a pour but, indique Louis-Paul Motaze, d'identifier et d'expurger du fichier solde de l'Etat *« tous les agents publics y émargeant irrégulièrement »* du fait d'une absence non justifiée, d'une démission ou d'un décès non déclarés. L'opération court jusqu'en juin 2018.

Ce n'est pas la première fois que l'Etat lance une telle opération sans véritable succès. L'on se souvient encore qu'en décembre dernier, plus de 14 000 agents publics avaient été sur la sellette du fait de leur absence de leur poste de travail depuis plusieurs semaines. C'est un volumineux document de 382 pages qui indiquait les identités de ces agents publics invités alors *« à clarifier leur situation administrative auprès de leur Dag/Drh »*. Tous immatriculés dans diverses administrations, Santé, Education, Justice, Enseignement supérieur, etc. C'est à l'issue des descentes dans ces différentes administrations pour des contrôles inopinés que les équipes du ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative, avaient constaté ces absences.

Des informations glanées ci et là indiquent que plusieurs d'entre eux ont reçu des demandes d'explication relativement à leur absence à leurs postes de travail. D'autres langues qui se délient renseignent que *« c'est un problème récurrent. Dans la mesure où des agents publics font preuve de transhumance dans le secteur privé ou désertent leur poste pour s'installer à l'étranger. Sans toujours l'indiquer à leur administration. D'autres jouant simplement sur les deux tableaux »*. L'expérience de ces dernières années en effet, a montré qu'il y a de nombreux fonctionnaires fictifs qui émargent pourtant dans les caisses de l'Etat.

Pour l'opération en cours, le ministre des Finances informe que la collecte des données se fera sur toute l'étendue du territoire national par des équipes spécialement déployées à cet effet auprès des banques, établissements de microfinance et postes comptables assignataires. Tout en précisant que le comptage physique dont il s'agit s'adresse essentiellement aux personnels émargeant au fichier solde de l'Etat comme salariés et justifiant d'une présence effective à leur poste d'affectation. Le ministre des Finances rappelle le *« caractère obligatoire »* de cette opération qui impose à tout agent public, de se soumettre aux exigences de sa mise en œuvre *« sous peine de suspension pure et simple de solde »*.

Délais de prescription

Une mesure qui serait salutaire dans la mesure où la présence des agents fictifs constitue un gros manque à gagner pour l'Etat. Il y a nécessité de traquer ces derniers pour ne pas fragiliser le solde budgétaire de l'Etat. Et le Président de la République l'a compris lorsqu'en juin 2017 dernier, dans sa circulaire relative à la préparation du budget 2018, il invitait les différents acteurs à regarder de près les dépenses du personnel. Il *« faudra veiller au renforcement de l'assainissement »*, martelait-il. Et conformément à l'article 33 de ladite circulaire, cette mesure passe par la conduite d'une opération de *« comptage physique »* des personnels de l'Etat pour les actifs, de contrôle et de sécurisation des ayants-droit pour les pensionnés. Par ailleurs, pour empêcher que des agents mal intentionnés continuent leur basse besogne qui consiste à puiser indûment dans les caisses de l'Etat, Paul Biya a prescrit *« la révision des textes disciplinaires de la Fonction publique, en vue de mieux sanctionner les abandons de postes, et de bien définir les délais de prescription »*.

Achille KAMGA

CONFÉRENCE DE BRAZZAVILLE

L'avenir du franc Cfa divise les africains

Entre sortir ou rester dans la zone franc, les positions africaines sont loin de faire l'unanimité.

Le franc Cfa ne sera ni dévalué, ni changé. C'est l'une des résolutions de la réunions des ministres de la zone Francs tenue à Brazzaville au Congo vendredi dernier en présence de Bruno Le Maire, le ministre français de l'Économie et des Finances. *« L'avenir du franc Cfa ne passera pas par une dévaluation. Tout est possible, dit-on à Paris, mais, ce sont aussi aux États africains de prendre leur responsabilité »*, a déclaré Bruno Le Maire, avant de poursuivre : *« le franc Cfa garantit à tous les États membres de la stabilité, et c'est important d'avoir de la stabilité monétaire dans un environnement économique toujours incertain »*. Cette assurance de l'hexagone est diversement appréciée en Afrique. Actuellement, trois tendances s'affrontent sur l'avenir de cette monnaie.

D'un côté, Ceux qu'on pourrait, à juste titre, qualifier des pro-français. Ils pensent que la zone Franc est un atout pour les africains. C'est à n'en point douté la position de la République du Congo. Clément Mouamba, son premier ministre, cité par l'agence de presse panafricaine Pana, l'a réitéré vendredi en marge du sommet des ministres des Finances de la Zone Franc : *« Depuis bien longtemps, il y a un large consensus pour reconnaître que la coopération monétaire et financière entre nos unions monétaires et la France présente de réels avantages. A titre d'exemple, nous pouvons rappeler le principe de solidarité qui fonde notre partenariat sans lequel certains pays n'auraient pas été en mesure de financer leurs balances des paiements dans le contexte actuels de crise»*. Aux antipodes de cette vision, ont émergé deux tendances.

Les radicaux, ils s'opposent drastiquement au franc Cfa. Le chef de file de cette tendance serait sans aucun doute le président tchadien. Idriss Deby pense que l'Afrique doit battre sa propre monnaie : *« Le francs Cfa aujourd'hui c'est du papier. En deux ans, il devient du chiffon, on ne peut même pas l'utiliser(...) L'Afrique ne peut pas évoluer avec la monnaie franc Cfa »*, avait déclaré Idriss Deby lors des festivités de la célébration du 55ème anniversaire de l'indépendance du Tchad. Une autre tendance en émergence sur le continent, est celle des africains dits modérés face au franc Cfa. Ces derniers pensent que les africains peuvent rester dans la zone Franc, cependant le franc Cfa ne doit plus être seulement arrimé à l'euro : *« il faut sortir le franc Cfa de son arrimage fixe à l'euro, parce que c'est aberrant : les variations du taux de change entre euro et dollars pénalisent les pays de la zone francs, la solution est de garder la zone franc, de raccrocher le franc Cfa non pas seulement à l'euro, mais à un panier de monnaies avec le Yuan, le dollar et l'Euro »*, soutient Serge Michailof, un économiste spécialiste des questions des questions de développement. La zone franc en Afrique, faut-il rappeler, est constituée de 14 pays à savoir les 06 pays de l'Afrique Centrale et 08 d'Afrique de l'Ouest plus les îles Comores.

Jenner ONANA (stg)

INCENDIE AU « MARCHÉ DE LA GARE »

Des dizaines de millions Fcfa en fumée

Douze boutiques et des dizaines de millions Fcfa de marchandises calcinés, c'est le bilan malheureux de l'incendie déclaré dimanche dernier au « marché de la gare », au marché central de Douala.

C'est une odeur de cendre qui nous accueille à notre arrivée ce lundi matin au « marché de la gare », logé au sein du marché central de Douala. En effet, un incendie déclenché la veille aux environs de 20 heures, a totalement consumé douze boutiques et la totalité de leurs contenus (babouches, chaussures et vêtements). Soit une perte de plusieurs dizaines de millions de francs cfa. Selon les témoignages, ce sont les vigiles de nuit qui ont constaté la présence de fumée avant d'appeler les secours. Une fois informés, les sapeurs pompiers se sont mobilisés pour maîtriser les flammes, malgré l'étroitesse des couloirs et la promiscuité qui règne au marché central de Douala en général. Le tout sous l'encadrement des éléments des commissariats du 2e et du 6e arrondissement, venus assurer la sécurité et empêcher d'éventuels pillages de boutiques par des opportunistes. Des actions saluées par les commerçants, compte tenu de la réputation accolée au quartier New-Bell, comme abritant plusieurs délinquants.

« *Le feu a tout brulé… Personne n'a pu récupérer quoi que se soit. J'ai perdu plus de cinq millions* », nous confie une victime, assise non loin du lieu du drame, et observant sa fille et certains jeunes nettoyer ce qui reste des marchandises calcinées. « *On m'a appelé hier soir vers 20 heures pour m'informer que le marché est en train de brûler. A mon arrivée ici, j'ai trouvé les gens dehors. J'ai supplié pour qu'on (les forces de maintien de l'ordre, ndlr) me laisse entrer, mais on n'a pas accepté. Après le départ des autres, j'ai de nouveau essayé, mais en vain. Je suis donc rentré dormir avant de revenir ce matin à 5 heures. On nous a identifiés avant de nous laisser entrer, et nous avons constaté que tout a brûlé* », raconte Emilia Ayemale, la mine triste. Elle affirme s'être récemment endettée à hauteur de six millions de francs cfa pour acheter sa marchandise. Elle s'interroge donc sur comment elle fera pour rembourser ses dettes. Clarisse, une autre victime, déclare avoir perdu environ quatre millions Fcfa dans l'incendie.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets

La quasi-totalité des incendies déclarés à Douala depuis la fin de l'année dernière ont un dénominateur commun : les défaillances électriques. Un point commun que *Le Messager* relevait déjà en décembre dernier, au lendemain des incendies des marchés de Nyalla-château, Bonamoussadi et d'un commerce à Bépanda. Plus de quatre mois plus tard, force est de constater que les mêmes causes produisent les mêmes effets. En effet, l'éternel motif de défaillance électrique a de nouveau été mis en exergue comme étant la cause de l'incendie de dimanche dernier. Pire, on constate toujours une disposition anarchique des comptoirs et boutiques, une promiscuité et l'absence de bouches d'incendie. Ce qui ne facilite pas l'intervention des sapeurs pompiers. Et pour couronner l'ensemble, des installations électriques douteuses sont visibles, avec des câbles qui pendent ça et là à certains endroits de ce marché, comme dans plusieurs autres de la capitale économique.

Le Prince Fogue (stagiaire)

BIP

Les projets de 2016 attendent encore dans le département de la Mvila

C'est le constat fait par le comité département du suivi du budget d'investissement public (Bip) dans le département de la Mvila qui à siégé le 13 avril dernier pour le compte de la première session pour l'exercice de 2018.

Pour Emmanuel Ngo'o président du comité de suivi de l'exécution physico financière du Bip, la Mvila connait des fortunes diverses. Il faut que cela change, les élus locaux que sont les maires qui ont pris des engagements politiques mais n'arrivent pas à subvenir aux besoins de leurs populations en créant le bien-être. Comment comprendre que depuis l'exercice de 2016, la réalisation de 18 forages et l'entretien routier n'ont pas encore trouvés une issue. En plus encore, ces maires ne daignent même pas siéger au comité de suivi de ce Bip, préfèrent se faire représenter par des collaborateurs qui n'ont la maîtrise d'aucun fonctionnement de la structure. C'est le cas avec la mairie d'Ebolowa 2 ème qui depuis trois ans, n'a pas encore pu réunir la liasse des documents pour engager l'entretien routier sur certains axes pour soulager la peine des populations. Il s'agit là d'une mauvaise connaissance de dossier du portefeuille de cette municipalité, les populations peuvent en tirer des conséquences dans leurs conditions de vie. Idem pour la commune d'Efoulan, le crédit de 2016, 2017 orienté à la construction du pont, ce travail n'a jamais été réceptionné. Plusieurs cartons de crédit de ce côté sont entrés en forclusion à cause de l'amateurisme que clame le président du comité de suivi du Bip. Cette situation selon Edgar Atangana délégué départemental du Minepat pour la Mvila et rapporteur du comité de suivi c'est incompréhensible pour une classe de gestionnaires. Une commune qui reçoit les crédits transférés, ne permet pas à ses populations de bénéficier des projets mis à leur disposition, cela augure une grosse interrogation avec la décentralisation. Ce qui explique qu'au terme de deux années, aucune réception n'a été faite de ce côté ni pour la 1ère phase ni pour la 2ème. Pour l'exercice de 2018, le département de la Mvila a reçu 122 projets pour un montant de 1.922 milliards de Fcfa et à ce jour, seuls 24 ont été lancés effectivement. Ce qui s'explique par plusieurs appels d'offre infructueux, une conséquence de l'amateurisme criard dans le montage des dossiers d'appel d'offre (Dao). Ce qui traine alors le taux de réalisation physique à 1.85% et qui à la même date l'an dernier gravitait autour de 5.4% un serpent de mer en somme pour la concrétisation du Bip avec les ressources transférées aux communes.

A ce premier aspect relatif à la consommation du Bip, il faudrait alors ajouter la qualité des réalisations qui depuis lors ont toujours été en deçà des attentes des populations. Celles-ci continuent à croupir dans la pauvreté et pourtant, des moyens sont déboursés par l'état pour apporter une amélioration dans leurs conditions de vie. Mais ceux-ci ne profitent pour la plupart qu'aux gestionnaires qui développent des subterfuges pour les consommer. Peut être qu'avec l'arrivée du ministère en charge de la décentralisation, ils pourront aller mieux et les maires pourront être jugés à l'ouvrage.

Jacques Pierre SEH

PORT AUTONOME DE KRIBI

De nouveaux responsables installés

Le directeur général de l'organisme portuaire a procédé à leur installation. La cérémonie s'est déroulée lundi 16 avril dernier à l'esplanade de l'ancien port de Kribi.

C'est la résolution n° 87/ PAK/ 7/ 2018 du 22 février 2018 portant nomination des conseillers techniques, directeurs et chefs de division du Pak et la résolution n°088 / PAK/ 7/ 2018 du 22 février 2018 qui ont servi de prétexte à la cérémonie qui s'est tenue le 16 avril à l'ancienne direction du port de Kribi et de la marine marchande. En tout, 12 directeurs et assimilés et 27 sous-directeurs et assimilés qui ont été installés par Patrice Barthélémy Melom, le directeur général de l'institution portuaire, devant un parterre d'invités. « *Cette installation veut célébrer la compétence, le mérite et la reconnaissance* », annonce d'entrée de jeu le Dg du Pak lors de son discours d'installation. S'adressant aux nouveaux promus, Patrice Melom pense que : « *un parcours rapide de vos CV chers collaborateurs montre que vous êtes des hommes et des femmes au parcours professionnel exemplaire, aguerris dans la haute administration… c'est par la qualité de nos services et l'implémentation d'une bonne pratique que nous pourrons tenir le pari… Au regard des missions, défis et des enjeux, vous constatez avec moi que votre tâche ne sera pas du tout une sinécure. Elle exige en effet un sens élevé du patriotisme, du management, et surtout de collaboration et de loyauté. La notion d'intérêt général doit être toujours le guide de votre mission.* » Patrice Meloma a fustigé la lutte contre l'inertie, la divulgation des actes administratifs dans les réseaux sociaux, l'insubordination hiérarchique, les comportements déviants tels que la corruption, la mauvaise gestion des fonds, et le harcèlement de toute sorte. D'ailleurs, des collaborateurs véreux ont été récemment sanctionnés par le conseil de discipline du Pak pour des mauvaises pratiques. Des sanctions allant des avertissements aux mises à pied avec inscription au dossier.

Le directeur général du Pak a prescrit la gestion collégiale des idées, la gestion collégiale des ressources humaines et la gestion collégiale des biens. Il a entre autres prescrit l'implémentation des valeurs telles que l'ardeur au travail, l'esprit d'équipe, le devoir de réserve, l'atteinte des objectifs, l'assiduité et la ponctualité au travail, la célérité dans le traitement des dossiers, la gratuité du service public. Des conseils qui ne sont pas tombés dans les oreilles des sourds. Les promus du jour ont juré de remplir leurs missions avec la probité morale nécessaire. Mais on connait les résolutions prises par des fonctionnaires lors de leurs prestations de serment. Elles finissent par se ranger dans un arrière-coin de leur conscience.

Sévère Kamen (Cp)

INNOVATION

Activa et Sfi engagés pour assurer les femmes

Ce projet a été révélé en marge des cérémonies marquant le 20ème anniversaire de la compagnie d'assurance panafricaine lancée au Cameroun en 1998

C'est en marge des activités statutaires et festives organisées la semaine dernière à l'occasion du 20ème anniversaire de la création de cette entreprise panafricaine du secteur des assurances que les responsables du groupe Activa ont annoncé le projet de mise en place d'un nouveau produit d'assurances spécialement dédié aux femmes. Dénommé *«Programme Femmes Assurance »,* ce projet – en fait une innovation – est le produit d'une coopération entre ce groupe national et la Société financière internationale (Ifc en anglais). L'accord y relatif a été signé le 13 avril 2018 à Douala.

Pdg du groupe Activa, Richard Lowe et Mehita Fanny Sylla, la représentante régionale pour l'Afrique Centrale de l'Ifc, ont saisi l'occasion de cette signature pour magnifier le partenariat entre ce bailleur de fonds institutionnel et cette entreprise présente dans 8 pays dont 7 africains. Il s'agit notamment du Cameroun, Ghana, Guinée, Libéria, Maurice, Sierra Leone, RDC et France.

Le programme vise à développer une assurance spécialement dédiée aux femmes dans leurs activités économiques quotidiennes. C'est que, a expliqué le patron du Groupe Activa, le constat a été fait que cette catégorie sociale très importante dans l'équilibre de notre société est peu couverte dans ses activités, généralement de petite taille. Et la représente de la Sfi de renchérir que leur intérêt est d'accompagner une société qui recherche des solutions innovantes dans des secteurs visiblement difficiles à encadrer par les opérateurs traditionnels. Tel est le cas de Activa Assurances avec qui la Sfi avait déjà noué un partenariat similaire dans le secteur agricole.

S'agissant spécifiquement du « Programme Femmes Assurances », l'accord de vendredi dernier, d'un montant de 250.000 dollars Us, vise, sur une période de 18 à 24 mois, « à conduire un diagnostic puis un business-plan». C'est du moins ce qu'a révélé à la presse Richard Lowe. C'est au bout de cette étude que la décision et l'orientation définitive de ce nouveau produit d'assurance seront prises.

La représentante de l'Ifc a assuré que la collaboration de son organisme avec le groupe camerounais a été déterminée par son positionnement régional africain. De fait, il y a des fortes chances que le produit couvre les femmes dans plusieurs pays. Elle a d'ailleurs indiqué la philosophie générale derrière cet engagement. « *La femme représente un capital important qui reste généralement dans l'informel voire sous-exploité* » a-t-elle expliqué à la presse. Et de leur rendre hommage ainsi : « *elles sont tout le temps en train de faire de grandes choses mais dans la précarité* » et de conclure : « *nous voulons, avec Activa, les couvrir désormais face aux risques que génèrent leur grand travail quotidien* ». Tout un programme que ***Le Messager*** suivra et accompagnera au besoin dans son engagement en vue de l'amélioration de l'humain en général, de la femme en particulier.

AGA

TRANSPORT AÉRIEN

L'aéroport de Douala menacé de fermeture

L'aviation civile international recommande la fermeture de l'aéroport de Douala

On se souvient que l'Association des compagnies aériennes de Douala avait, en date du 5 février dernier, adressé une correspondance à Thomas Owona Assoumou, le directeur général de « *Aéroports du Cameroun* » (Adc), l'entreprise publique en charge de l'exploitation des plateformes aéroportuaires au Cameroun. La quinzième de compagnies aériennes (Air France, Turkish Airlines, South African Airways, Ethiopian Airlines, Royal Air Maroc, Asky, Rwandair…) y dénonçait l'état de délabrement de l'aéroport de Douala, considéré comme un hub en Afrique centrale. Selon elle, « la maintenance de l'infrastructure aéroportuaire, sous prétexte de travaux de réhabilitation à venir et toujours reportés, n'est pas effectuée correctement. Si on exclut quelques parties du cheminement passagers, le bâtiment est d'une saleté repoussante : peintures défraîchies, murs décrépits, toilettes infréquentables, faux plafonds sales ou manquants, travaux d'aménagement abandonnés, huisseries fatiguées, branchements électriques ou informatiques incohérents aux circuits, forêt inextricable de câbles extérieurs pendant le long des façades, climatisations absentes ou insuffisantes, matériel informatique et banques d'enregistrement sales et mal entretenus, éclairages défaillants.»

L'état des aires de service (galerie bagages, zones de stockage des conteneurs, voies de circulation du matériel sol) est « lamentable » avaient également été dénoncés par lesdites compagnies aériennes.

Répondant aux préoccupations contenues dans la lettre de l'Association des compagnies aériennes, le directeur général des Adc affirmait que les signataires de ladite correspondance ont fait des « *récriminations excessives* ». Non sans annoncer que l'aéroport de Douala est en phase de rénovation. « *Cette rénovation a commencé par les chaussées aéronautiques et elle va bientôt se poursuivre avec l'aérogare. Compte tenu de ce que l'infrastructure aéronautique est très vétuste [elle date de plus de 40 ans], elle n'obéit plus à certaines normes de sécurité et de confort.»*

C'est à n'en point douter à la suite de ces complaintes des compagnies constituant la Airline operators committte (Aoc) de Douala que l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci) a annoncé un audit de l'aéroport international de Douala. En prélude à l'audit, les pouvoirs publics ont engagé la libération des emprises aéroportuaires occupées depuis des lustres par la population.

Un an après la réception des travaux de rénovation de l'aéroport de Douala, l'aviation civile internationale recommande de fermer cet édifice à cause de son état de délabrement avancé. Pourtant déjà en mars-avril 2016, les pouvoirs publics à travers un prêt de 30 milliards de francs cfa de l'Agence française de développement (Afd) avaient entrepris les travaux de rénovation de cette plate-forme aéroportuaire qui concentre près de 70 % du taux de fréquentations des aéroports du Cameroun.

M.S.

FORMATION

Le Fne pour la sécurité des Ports

Une session de formation au Code international pour la sûreté et des installations portuaires s'est ouverte hier lundi dans la cité balnéaire. Elle est organisée par le Fonds national de l'emploi (Fne) agence de Kribi à l'intention des populations.

Le code International Shipand Port facility Security code (Isps) est un ensemble de règles internationales en vigueur depuis juillet 2004 qui impose aux exploitants des Ports des mesures à mettre en place afin d'assurer la protection des navires et des installations portuaires. Ces contrôles, dits de sûreté, doivent tendre à protéger le navire, le périmètre de l'installation portuaire et aussi les flux de personnes et les équipements. C'est pour sensibiliser tous les personnels des Ports et des installations portuaires exerçant ou appelés à effectuer des missions sur les sites portuaires aux enjeux et obligations du code Isps que le Fne Kribi a organisé du 16 au 20 avril, une session de formation gratuite au code Isps, afin que les participants puissent être outillés sur les risques qui pourraient porter atteinte aux personnes qui travaillent et circulent en zone portuaire, ainsi qu'à leurs biens.

« *En réalité, nous avons estimé qu'on ne peut pas atteler la charrue avant les bœufs. Le port a commencé et il faut que tous ceux qui peuvent avoir la chance d'accéder au Port puissent être formés beaucoup plus pour des formations comme de celle-ci qui leurs permettent d'avoir le B A BA pour pour pouvoir accéder au port pour quelques travaux que ce soient* », explique Pierre Matéké, le directeur Fne de Kribi. « *Le port est un milieu qui est trop sensible. Il y'en a qui y vont pour poser des actes de banditisme. Il ne faut pas qu'en y allant, on soit suspecté. Il faut qu'on soi-même formé et qu'on sache comment on doit se comporter* », ajoute t-il.

Pendant cinq jours, les participants venant de toutes les couches sociales, seront outillés sur plusieurs modules tels les niveaux de sécurité et leurs incidences, les zones d'astreint, inspections des cargaisons et des provisions de bord, les techniques utilisées pour contourner les mesures de sécurité, la prévention des actes illicites, les armes, le plan de sûreté de l'installation portuaire, la théorie incendie, et autres. Parmi les participants, une vingtaine de participants qui, sur le coaching du Fne de Kribi, suivent une formation pratique à Douala en conduite des engins lourds et machines de charge. Pour le formateur, le commandant Samuel Batambock, le Code Isps est important pour le Cameroun. « *Les Ports autonomes du Cameroun souhaitent se mettre au standard Isps des grands ports de commerce qui trafiquent à l'international afin d'être retirés de la black list des ports jugés peu sûrs. Les installations portuaires des Ports autonomes du Cameroun doivent se conformer aux préconisations du code Isps et doivent s'assurer qu'une Évaluation de sûreté de l'installation portuaire (Esip) est conduite au moins tous les cinq (5) ans et que le Plan de sûreté de l'installation portuaire (Esip) est mis à jour à chaque nouvelle Esip* », explique l'expert en sécurité portuaire. Depuis le lancement des activités au Pak, le Fne de Kribi multiplie des formations pour des jeunes qui veulent se faire engager au Port et dans diverses entreprises de prestations maritimes.

C'est à la suite des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis que la volonté d'établir une procédure internationale sur la sûreté des installations portuaires et des navires apparaît. La prise en compte de la possibilité qu'un navire puisse être pris pour cible potentielle par des terroristes, que ce navire soit le but de l'attentat ou simplement le vecteur mène les États-Unis à proposer la création du Code Isps à l'Organisation maritime internationale. Sa mise en application permet le désengorgement du port, la sécurisation de l'enceinte portuaire, des marchandises et des personnes, la rapidité des opérations, la fluidité du trafic. Il est entré en vigueur en 2004. Une attestation de fin de formation sera remise aux participants.

Sévère Kamen (Cp)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DES FINANCES

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK- FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le ministre des Finances, Louis Paul Motaze porte à la connaissance des agents publics actifs que dans le cadre du processus de rationalisation de la dépense salariale, le gouvernement lance dès la période de paie du mois d'avril courant, une opération de comptage physique des personnels de l'Etat (COPPE). Ce dénombrement qui a pour but d'identifier et d'expurger du fichier solde de l'Etat tous les agents publics y émargeant irrégulièrement du fait d'une absence non justifiée, d'une démission ou d'un décès non déclaré, va s'étaler sur une période allant d'avril à juin 2018 pour la collecte des données.

Cette collecte des données, se fera sur toute l'étendue du territoire national par des équipes spécialement déployées à cet effet auprès des banques, établissements de microfinance et postes comptables assignataires.

Tout en précisant que le comptage physique dont il s'agit s'adresse essentiellement aux personnels émargeant au fichier solde de l'Etat comme salariés et justifiant d'une présence effective à leur poste d'affectation , le ministre des Finances rappelle le caractère obligatoire de cette opération qui impose à tout agent public, de se soumettre aux exigences de sa mise en œuvre sous peine de suspension pure et simple de solde.

Louis Paul MOTAZE

LM 5052:LM 3342 17/04/18 23:28 Page9

AXE LOURD YAOUNDÉ-DOUALA

Controverse autour du marché de réfection des buse

Le ministre des Travaux publics, malgré les réticences de ses proches collaborateurs a pesé de tout son poids pour offrir en procédure d'urgence, le marché de réfections des buses sur l'axe lourd Yaoundé-Douala à ladite société. De quoi faire des gorges chaudes dans les rangs des entreprises concurrentes. Enquête.

1)- Embrouilles sur un axe-lourd

Ces derniers jours, les voyageurs qui empruntent l'axe lourd Yaoundé-Douala connaissent le stress d'un parcours plus long que d'habitude. La raison se trouve dans l'ensemble des chantiers de réfection des buses sur les rivières et ruisseaux qui jonchent ce tronçon routier, engagés par le ministère des Travaux publics le maitre d'ouvrage et dont la maitrise d'œuvre a été accordée à la société Routdaf. A la sortie de la ville de Yaoundé, notamment au lieu-dit Ahala, et plus loin avant la ville de Mbankomo et au-delà, les désagréments sont de plus nombreux, notamment avec des voies de contournements qui font piaffer les usagers. Le reporter du Messager qui s'est rendu sur les lieux, a remarqué que la construction de cette buse en béton en lieu et place d'une buse métallique qui y existait, a provoqué des incidents et même des accidents aux dégâts redoutables.

En effet, « *pour construire cette buse, une voie de contournement provisoire a été créée au niveau d'Ahala notamment. Si vous observez cette voie de contournement en question, vous vous rendez compte qu'elle est sur une pente dangereuse de près de 400 mètres, avec au fond un talus qui côtoie un ravin. C'est cette voie que nous chauffeurs de bus de plus de 70 places empruntons chaque jour, en attendant la fin des travaux à ce niveau. Je dois vous dire que ce n'est pas aisé d'opérer cette manœuvre. Très souvent nous demandons aux passagers, par mesure de sécurité de descendre et d'aller attendre le bus plus loin. Ceci parce qu'il un grand risque de chute. L'entreprise qui fait les travaux aurait dû mieux assainir la chaussée pour éviter des incidents ou accidents fâcheux* », témoigne courroucé, un chauffeur de bus d'une agence interurbaine.

2)- Controverse sur double-emploi ?

Parlant d'incidents fâcheux justement, il y a quelques jours, un camion semi-remorque, transportant des produits alimentaires s'est retrouvé dans le ravin, jetant dans le décor tous son contenu non sans provoquer des embouteillages sans précédent. Le chauffeur et un de ses accompagnateurs tous deux, grièvement blessés, ont été secourus de justesse. Des employés présents sur les lieux au moment de l'incident, ont été correctement conspué et traité à tort ou à raison d'incompétents par les usagers de ce tronçon routier, visiblement excédés. Même situation à proximité du lieu-dit « Barrière » au quartier Nomayos, où un chantier de construction d'une buse s'y trouve. Ici, des riverains racontent qu'à plusieurs reprises, des accidents de circulation graves auraient été évités de justesse, parce que l'entreprise qui œuvre pour ce marché de réfection n'a pas cru bon de signaler les travaux. « Faux ! », Rétorque un ingénieur approché par nos soins. « *C'est un marché régulier. Nous obéissons aux règles inhérentes à tous les chantiers du même type. Partout où nous œuvrons, nous prenons la peine de mettre une signalisation pour traduire de manière bien visible soit qu'il y a une voie de contournement, soit qu'il y a un dos d'âne et qu'il y a lieu de ralentir la vitesse pour les usagers de la route, parce qu'il y a des travaux. C'est difficile pour certains usagers de l'accepter. Mais il faut que notre entreprise qui a l'expertise avéré, en dehors de quelques détracteurs, remplisse son cahier de charge* ».

Maintenant, la question que beaucoup d'usagers se pose est relative à l'opportunité de ces travaux, quand on sait que des travaux identiques de poses de buses avaient été effectuées suite à un marché régulier passé sur l'axe lourd Yaoundé-Douala il y a tout juste un an. « *Vous verrez que la plupart de ces buses fonctionnent normalement après les travaux qui ont récemment été effectués. S'il y a quelques défaillances c'est surtout parce qu'à certains endroits le travail n'a pas été efficace. Il faut tout simplement les corriger. Mais ce qui est fait peut s'apparenter à un double emploi en terme de gestion* », explique un ingénieur de génie civil retraité du ministère des Travaux publics. Ce que dément formellement une source à la direction des investissements. « *Ce n'est pas comme cela qu'il faut voir les choses. Les travaux ont effectivement été réalisés il y a quelque temps. Mais ils n'étaient pas entièrement sur l'ensemble du tronçon. Il a fallu repenser le projet avec plus de dynamisme et d'efficacité* ». Soit. Mais là où les observateurs avertis trouvent à tort ou à raison qu'il y a véritablement problème, réside dans le mécanisme mis en place pour la sélection de l'entreprise chargée d'opérationnalisation de cette commande publique.

3)- Questionnements autour d'un « coup de pouce »

Pourquoi Nganou Djoumessi a misé sur l'expertise de Rout'daf. Vraisemblablement, tout serait parti de l'affaissement d'une buse sur l'axe lourd Yaoundé Douala en octobre 2016. Ce terrible incident qui avait bloqué le tronçon routier qui relie la capitale politique à la capitale économique pendant 24h, avait entrainé une impressionnante et débordante sollicitation du transport par chemin de fer entre Yaoundé et Douala. Une affluence qui a malheureusement abouti à ce qu'on a appelé la catastrophe ferroviaire d'Eséka avec près de 100 morts. Du coup, il a été question de refaire toutes les buses localisées sur cette route nationale. Des sources dignes de foi confessent que ce fut « *une instruction de la haute hiérarchie au ministre des Travaux publics* ». Un appel d'offres international pour la réalisation des études de ce projet a été lancé par Emmanuel Nganou Djoumessi. A l'issue de ce processus, le cabinet français Egies-Cameroun est sorti adjudicataire. A l'issue de ses travaux, il avait été retenu que le marché coûtera environ 5 milliards de Fcfa pour sa réalisation.

Le Mintp avait alors décidé de passer le marché de gré à gré malgré la réticence de la plupart de ses collaborateurs directs de son département ministériels. On pense alors qu'il a débouché une entreprise à la fois crédible et connue et dont l'ensemble des travaux réalisés au Cameroun fait foi. Curieusement, l'annonce est faite que c'est Routdaf, une nouvelle entreprise des travaux publics qui a gagné ledit marché en procédure d'urgence. Nos investigations indiquent que ladite entreprise de travaux publics a été créée il y a deux ou trois ans et serait un *newcomer* dans le secteur.

De plus, selon des sources proches du ministère des Mines, de l'industrie et du développement technologique, elle aurait été épinglée par Ernest Gwaboubou, lors de sa récente visite de contrôle et vérification dans le département de la Sanaga Maritime, pour avoir mis en place une carrière commerciale sans payer les taxes recommandées par la loi.

Au Mintp, des sources proches du cabinet du ministre indiquent que « *le ministre ne gère pas directement ce projet. Tout se passe à la direction des investissements routiers et à la délégation régionale des travaux publics pour le Centre. Renseignez-vous, le ministre n'est pas directement concerné par ce projet. Il a d'autres préoccupations plus régaliennes* ». A la délégation régionale des Travaux publics pour le Centre, le Messager a appris pendant ses investigations que le délégué régional est l'ingénieur du marché. Mais en réalité, il n'a aucune compétence réelle sur la conduite des travaux. C'est un de ses collaborateurs, sous-directeur chargé des marchés à la délégation des Travaux publics du Centre qui est chargé de manière officielle, sous la coordination du directeur des investissements routiers au Mintp de conduire l'opérationnalisation du projet avec le maitre d'œuvre.

Ainsi va le Cameroun

Jean François CHANNON

Pan-African PMC®
Project Management Conference

Prescriptor®

La firme ***Prescriptor Ltd*** organise avec le concours
de ses **Partenaires** et **Sponsors nationaux, panafricains et internationaux**

Du 23 au 25 mai 2018 au Palais des Congrès de Yaoundé

La 2ème Edition de la *Pan-African Project Management Conference*

Thème : « Réussir la Préparation des Projets Bancables en Afrique »

La ***Pan-African Project Management Conference*** est une plateforme dédiée à l'acquisition et au transfert en Afrique des meilleures technologies de management de projet reconnues au plan international. Elle vise à contribuer à réduire le retard technologique constaté en Afrique et à accélérer ainsi l'industrialisation et la transformation économique de l'Afrique. **Cette *Conférence* s'inscrit dans la mise en œuvre réussie de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine**.

La **2ème Edition de la *Pan-African PMC*** ambitionne d'apporter une **solution concrète à l'insuffisance des projets bancables en Afrique** notamment les projets industriels et d'infrastructure. Ils sont les moteurs de l'accélération du processus de transformation économique du continent. Il s'agira de mettre à la portée de la communauté africaine, **les meilleures technologies de management et de financement de projet.** Celles-ci permettent spécifiquement de **réussir la préparation des projets bancables c'est-à-dire des projets matures, attractifs pour les bailleurs de fonds et les investisseurs privés**. Notons que les projets bien préparés induisent une exécution avec un taux de succès élevé.

Cette 2ème Edition permettra aux **Participants d'acquérir les connaissances opérationnelles et des bonnes pratiques** à travers les supports techniques exclusifs et les échanges sur les quatre (4) aspects ci-après du cycle de préparation ou de maturation des projets :

Contexte générale et définition du Projet

- ❶ Phase de préparation, cycle de vie du projet et rôle de la gouvernance
- ❷ Organisation du projet et exigence d'un leadership approprié
- ❸ Coût et financement de la phase de préparation du projet
- ❹ Critères d'un environnement favorable au projet
- ❺ Définition du projet et étude de préfaisabilité

Justification de la faisabilité bancable du Projet

- ❶ Etude de faisabilité détaillée du projet
- ❷ Etude d'impact environnemental et social du projet
- ❸ Etude d'impact économique ou de développement du projet
- ❹ Elaboration d'un modèle financier du projet

Structuration et confirmation de la bancabilité du Projet

- ❶ Structuration, évaluation et validation de la structure juridique et institutionnelle du Projet
- ❷ Evaluation et validation des aspects techniques, économiques, environnementaux et sociaux du projet (Due Diligence)
- ❸ Structuration, évaluation et validation du plan de financement du projet (public, privé, PPP, etc.)

Finalisation des transactions et *closing* financier du Projet

- ❶ Finaliser la structure juridique et le financement du projet
- ❷ Conduire les processus de sélection des entreprises, négocier et valider les contrats
- ❸ Remplir les conditions pour l'obtention du premier décaissement des fonds (closing financier)
- ❹ Options de renégociation et de refinancement éventuelles du projet

Les supports et échanges de transfert des connaissances et bonnes pratiques seront conduits par des **Experts Conférenciers Internationaux notamment :**

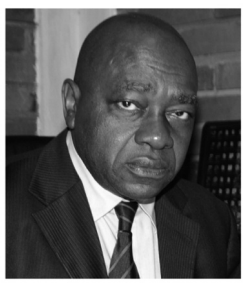

Penda Ekoka
(Cameroun)

Amin Saidoun
(Allemagne-Algerie)

Mercy Iyortyer
(Nigéria)

Roy Millard
(Royaume Uni)

Teri Okoro
(Royaume Uni)

Jaycee Krüger
(Afrique du Sud)

Chinwi Mgbere
(Nigéria)

Vous êtes **décideurs publics, patron, managers des grandes, moyennes et petites entreprises, entrepreneurs, professionnel de management de projet, de programmes et de portefeuille, responsables de la planification, des études et des projets, ingénieurs, conseillers techniques, porteurs de projet, fonds d'investissement, investisseurs, banquiers, financiers, normalisateurs, universitaires, manager de PMO, chercheurs, étudiants,** cet évènement est pour vous.

Inscriptions :

N°	Type	Coût (EUR)	Coût (US$)	Coût (FCFA)
1.	Institutions	267	318	175 000
2.	Particuliers	114	136	75 000
3.	Etudiants	53	63	35 000

Inscrivez-vous dès maintenant.
N'attendez pas les derniers jours !!!

Chaque participant reçoit : *(i) des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être opérationnels en matière de préparation des projets de la définition jusqu'au closing financier ; (ii) une documentation technique et spécialisée ; (iii) l'information sur les opportunités de financement de la préparation des projets ; (iv) le partage d'expérience, l'établissement des contacts utiles avec les experts internationaux, (v) les possibilités d'élargissement du réseau professionnel, (vi) la possibilité d'achat de logiciels, d'ouvrages, de supports spécialisés, (vii) l'acquisition de PDU pour les certifiés du PMI, (viii) une attestation de participation à la Conférence, (ix) l'accès à tous les services offerts : stands des exposants, pauses café et déjeuner, (x) un sac fourni de délégué et (xi) le Rapport Final de la Conférence.*

Participer à la Conférence comme Partenaires,
Sponsors, Exposants et Annonceurs. N'hésitez plus !!!

Contacts de l'Equipe d'Organisation
Tel. : (+237) 222 22 34 81 / 677 22 64 69 / 677 96 91 58
E-mail : mama.ndjana@prescriptor-consulting.com ;
babissakana@prescriptor-consulting.com
Web Site : www.pan-african-pmc.africa

Enabling platform for technologies transfert and acquisition in Africa®

Les avis émis dans ces pages n'engagent que leurs auteurs

Quand l'injustice devient la loi, la résistance est un devoir

Aux président et commissaire du gouvernement auprès du tribunal militaire de Yaoundé

Par Penn Terence Khan

Chers Madame, Monsieur le Président et Monsieur le Commissaire du Gouvernement aaprès de ce Tribunal:

Alors que ce processus touche à sa fin, je pense qu'il est temps pour moi de vous donner mon dernier mot avant de passer votre jugement tant attendu.

Avant votre verdict, je tiens à faire remarquer que:

1. L'enlèvement, l'incarcération et le procès que j'ai subis devant ce Tribunal sont de nature politique et remettent en question les fondements de ce pays, le Cameroun.

2. Les procès de civils par les tribunaux militaires contreviennent au droit à un procès équitable devant un tribunal compétent, indépendant et impartial. N'étant pas membre de l'armée ou propriétaire d'aucune arme militaire, ce procès a violé tous mes droits garantis par la Déclaration universelle des droits de l'homme (945), le Pacte international des Nations Unies sur les droits civils et politiques, la Commission africaine sur les droits de l'homme et des peuples, et même les droits fondamentaux à un procès équitable tels que définis dans le préambule de la Constitution de 1996 de la République du Cameroun.

3. Je tiens à souligner que ce procès a été illégal dès le début. Comment expliquez-vous le fait que j'ai été illégalement enlevé à Bamenda depuis le 16 janvier 2017 pour des actes qui y auraient été commis mais jugés devant un tribunal militaire à Yaoundé au lieu de Bamenda? Comment expliquez-vous le fait que pendant toute la durée du procès, notre Courage sans vergogne en tant que Procureur et Juge en même temps? Le système anglo-saxon de justice criminelle censé être appliqué dans les régions nord-ouest et sud-ouest anglophones de ce pays exige que la justice ne soit pas seulement rendue mais vue dans sa mise en branle. Ce sont les principes pour lesquels je suis prêt à payer le prix ultime.

4. Les accusations portées contre moi ont toutes été forgées de toutes pièces, le tribunal ne présentant aucune preuve de ces accusations, la raison étant qu'elles n'existent pas. Je ne suis ni un terroriste ni un sécessionniste, mais la nature politique du procès permet à la cour de me rendre coupable. Si le terme ou le mot «terrorisme» désigne des personnes et des individus qui dénoncent l'injustice sociale et l'inégalité, alors déclarez-moi coupable parce que ce sont les raisons pour lesquelles je me tiens devant vous aujourd'hui. Où est la justice que nous cherchons?

5. Aucun tribunal, y compris celui que vous présidez, ne peut résoudre le «problème anglophone» dans ce pays parce que celui-ci est politique. Il faut plus de volonté politique que de procès pour le résoudre. C'est la raison pour laquelle tant l'Onu que l'Union africaine et d'autres organisations ou organismes internationaux, ont constamment conseillé au gouvernement de ce pays de s'attaquer à la cause profonde du problème s'il veut se sortir de l'imbroglio politique auquel il est confronté.

6. Madame la Présidente, aucun terroriste n'est pacifique. Moi aussi et quelques-uns de mes frères emprisonnés aujourd'hui avons essayé, de la manière la plus modeste et la plus humble, de proposer plusieurs projets axés sur les solutions aux hauts fonctionnaires du gouvernement, sur la façon d'apaiser la population lésée. Nous avons écrit au Procureur sur la nécessité d'une solution pacifique à la crise, sur le besoin urgent pour l'Exécutif qui contrôle à distance ce procès, de rechercher les moyens d'engager la population marginalisée dans le dialogue tant attendu afin de régler ce problème de marginalisation anglophone une fois pour toutes, mais il semble que tous les cris sont tombés dans les oreilles de sourds. Le dialogue est le meilleur remède à la crise qui secoue le Cameroun aujourd'hui. Le dialogue a évité la guerre en 1993 et il peut encore le faire aujourd'hui.

7. Votre Honneur, le problème camerounais dit anglophone est spécifique. Cela n'a rien à voir avec les problèmes de développement qui affectent le Cameroun dans son ensemble. Il s'agit du manque de protection institutionnelle de la minorité anglophone, de l'assimilation culturelle d'un peuple et de son identité. Il s'agit du génocide culturel en cours contre la minorité anglophone. Tout au long de l'histoire, ce fut l'inaction de ceux qui auraient pu agir, l'indifférence de ceux qui auraient pu mieux connaître, le silence de la Voix de la Justice quand il importait le plus, qui ont permis au mal de triompher

8. J'espère que le message sera transmis à travers vous au système que vous représentez, et qui cherchent à tuer la cause de la justice et l'égalité pour laquelle je suis en prison. Le Cameroun est un Etat de droit et peut faire mieux que ce qui se passe ici.

Merci, Madame la Présidente et le Procureur du Yaoundé Tribunal militaire pour avoir donné l'occasion de faire ces remarques.

Tribunal militaire de Yaoundé, 10 avril 2018

Obsèques de madame **Pauline POINSIER MANYINGA**

FAIRE-PART

- Madame veuve MANYINGA Madeleine, sa mère
- Jean Marie BIHEMLE
- Rita MANYINGA epouse DINA NDOUMBE
- Jeanne Antoinette MANYINGA epouse DIBOUE
- Antoine-Marie MANYINGA
- Francoise Marie Madeleine MANYINGA épouse KEMPF
- Madeleine Monique MANYINGA, NONGA, NGUIDJOL et BETEHE
- Les familles DIKOR
- Ses neveux et Nièces
- La famille SONG-BIHEMLE, à Makondo
- La famille SONG-MBOUMA TJAHE, à Lom-Edéa
- La famille NYAJO
- La grande famille NDOG-MBENANE
- La grande famille NDOG-NJEE
- Ses amis, Collègues et confrères journalistes

Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fille, sœur, cousine, tante, amie, et collègue

Madame Pauline POINSIER MANYINGA

Journaliste-chroniqueuse ; conseiller à la Direction du quotidien « Le Jour », décès survenu à douala, le 09 Mars 2018 des suites de maladie.

PROGRAMME

Du 10 mars au 18 Avril 2018

- Prière et recueillement tous les lundi et mercredi , de 18h à 21h, au domicile de sa sœur Madame DINA NDOUMBE Rita, sis au quartier Bonaberi, à Douala, rue 4441 N°1060. (Apres Hopital Adlucem)
- Messes dans les paroisses

Samedi 24 mars 2108

De 17h à 22h : Messe et recueillement en l'église de la rencontre au 17, rue de petits hôtels, 75014 Paris.

Vendredi 06 Avril 2018

De 18 h à 23h : Messe et recueillement en l'église Saint Paul, au 22 Avenue de Paris 68 000, Colmar

Jeudi 19 Avril 2018 :

Veillée sans corps à Bonaberi, rue 4441 N°1060. (Apres Hôpital Adlucem)

19h00 : Messe
Témoignages
23h00 : Fin de la veillée

Vendredi 20 Avril 2018

10h 00 : Levée de corps à l'hôpital Laquintinie de Douala
11h00 : Messe en la cathédrale Saints Pierre et Paul de Douala
13h00 : Transfert de la dépouille au village natal, à Makondo
20h00 : Messe
Veillée jusqu'à l'aube

Samedi 21 Avril 2018

10h00 : Messe
Témoignages
Inhumation

1956- 2018

« Heureux désormais les morts qui s'endorment dans le seigneur. Oui, dit l'esprit de Dieu, qu'ils se reposent de leur peines » (Apocalypse 14,13)

Easter Cup 2018

Coton Sport de Garoua champion de l'édition 2018

Le club de formation de Garoua s'est imposé en finale de la 4ème édition de la Easter Cup (1-3), un tournoi réservé aux U18, samedi dernier face à l'Union sportive de Douala, le vainqueur 2017.

Le centre de formation de Coton Sport de Garoua détrône celui de l'Union sportive de Douala. Le centre de formation de Garoua a battu lors de la finale de la 4ème édition de l'Easter Cup, samedi 14 février dernier à Douala, les Unionistes sur un score de 1-3. Le Centre de l'Union de Douala partait pourtant favori de ce duel très attendu à l'Ecole de football Brasseries du Cameroun (Efbc), l'hôte du tournoi. Mais ce rêve a pris un coup dès la 5ème min du jeu, lorsque Jordy Anong, a ouvert la marque devant une équipe d'Union stupéfaite. *« Nous avons trébuché parce que nos enfants n'étaient pas attentifs. C'est une situation qui nous a aussi surpris parce que même nos conseils n'ont pas été pris en considération. Notre milieu de terrain ne nous a pas vraiment aidé »,* déplore Agrippine Djayap, l'encadreur technique d'Union de Douala.

Alors qu'ils tentent en vain de revenir au score, les joueurs de Douala font face à un mur défensif des Cotonniers, bien gardé par le duo Joseph Na'a et Goni Ali. Dynamique autant à la défense qu'à l'attaque, les hommes de Mohamadou Oumarou, encadreur technique de Coton sport de Garoua, ont profité d'un coup franc, intervenu à la 34ème min, pour porter leur nombre de but à deux. Une réalisation de Lya Illiassa. C'est sur ce score de 0-2 que les deux équipes vont aller se ressourcer et renforcer leur effectif. Comme à la première mi-temps, c'est encore Coton sport qui trouve le chemin des buts, par l'entremise de Jonathan Ngock, quelques minutes après le coup d'envoi. Certain de décrocher la fameuse coupe, une déconcentration à la défense des Cotonniers permet à Union de Douala de réduire le score. L'unique but du vainqueur de la dernière édition à cette finale très courue. *« Union a bien joué. On posait le jeu mieux que Coton. Il y a beaucoup de problème interne qui a un peu démoralisé les joueurs avant même le coup d'envoi »*, confie Djayap Agrippine.

Les recruteurs à l'affut

Après trois participations marquées par des progrès au niveau du classement, le club de Garoua remporte pour la première fois la Easter Cup, un tournoi organisé par l'Ecole de football Brasseries du Cameroun (Efbc), réservé aux moins de 18 ans. *« Nous sommes très satisfaits d'avoir remportés notre première Coupe. Nous avons une équipe en fin de formation et sommes satisfaits de les voir partir en beauté. Nous avons un style de jeu très différent en fonction des adversaires et nous tournons aussi l'effectif. Ces enfants jouent ensemble depuis 4 ans et ils se comprennent »*, explique l'entraîneur de Centre de formation de Coton sport de Garoua.

Cette finale a mis un terme à cette 4ème édition de l'Easter Cup, donc l'objectif est d'offrir aux jeunes footballeurs camerounais, un espace d'expression. 8 centres de formations ont pris part à cette compétition. Entre autres, Léopard de Bertoua, Apejes de Mfou, Bamboutos de Mbouda, Best Star de Limbe, Njalla Quan. La surprise de cette année a été l'élimination précoce de l'école hôte du tournoi à la phase poule. Comme à chaque édition, les recruteurs européens étaient présents.

Marie Louise MAMGUE.

POSTE	N°	EQUIPE	NOM
GARDIEN	01	LEOPARD BERTOUA	MOUSTAPHA GADJI
LATERAL DROIT	03	EFBC	KONTCHOU CHRISTIAN
LATERAL GAUCHE	04	COTONSPORT GAROUA	NA'A JOSEPH ANTOINE
DEFENSEUR CENTRAL	18	LEOPARD BERTOUA	METSAM
DEFENSEUR CENTRAL	05	EFBC	ANABA RAPHAEL
MILIEU	06	BEST STARS LIMBE	NGWA LEONARD KISUN
MILIEU	08	LEOPARD BERTOUA	BWASSONG YVAN
MILIEU	10	APEJES MFOU	DANZABE SANDA RAOUL
EXTERIEUR	10	LEOPARD BERTOUA	YAHAYA ABDOULAYE
EXTERIEUR	14	EFBC	NKENG TADDEUS
ATTAQUANT	07	US DOUALA	ETAME FLORIAN STEVE

Réactions

Djibrilla Mamadou, Vice-président Coton sport de Garoua

« Nous avons rajeuni Coton à 70 %. »

Je suis un président comblé. J'ai pris l'engagement de prendre nos jeunes de Garoua pour les amener participer positivement dans ce championnat des U18 à Douala. Ces jeunes ne m'ont pas déçu, ils ont tout eu dans l'encadrement. Ma force vient du fait que nous sommes rôdés dans la compétition. Nous sommes venus ramener la Coupe et nous l'avons fait grâce à Dieu. C'est l'apothéose. Actuellement, nous avons 6 joueurs de l'équipe de l'année dernière qui jouent à l'équipe première. Coton dispose d'un centre qui date depuis 1993, ce n'est pas un petit club. Coton est en train de démontrer que dans son centre, on peut faire mieux. Nous comptons sur les jeunes. C'est pour cette raison que cette année, nous avons rajeuni Coton à 70 %. Le football n'a pas d'ennemi, chaque jour que nous jouons, nous essayons de livrer un football limpide. J'ai confiance à mes gars, ils ont été formés par des grands entraîneurs. Nous avons des entraineurs qualifiés qui encadrent des jeunes qui viennent du Nord et partout au Cameroun.

Jean Flaubert Nono, Manager général EFBC

« Le tournoi monte en puissance »

La victoire de Coton Sport n'est pas une surprise. Coton n'est pas une petite équipe, il a une histoire dans l'Easter Cup. Union s'est battu, ils ont fait un bon tournoi. Ils ont présenté un visage intéressant. Sur le plan technique, tous les rapports que je dispose, que ce soit des réactions des recruteurs étrangers, des spectateurs, des techniciens, m'ont affirmé que le niveau cette année est bien monté d'un cran. Ce qui signifie que les équipes se préparent très sérieusement, que l'Easter Cup est inscrit dans le calendrier de ces équipes qui viennent offrir une bonne prestation. Le tournoi monte en puissance en terme de qualité, d'engouement populaire et il est devenu un évènement sportif important. Nous avons eu des techniciens que d'habitude. L'élimination de l'Efbc est une déception parce que c'est l'une des promotions les plus fortes qu'on n'est jamais eu. Mais c'est le foot, ça arrive à tout le monde. C'est un mal pour un bien, dans la formation des enfants. Il faut savoir l'exploiter pour les aider à réagir face à une défaite. La problématique d'âge ne m'intéresse pas. Il faut se concentrer sur son travail personnel.

Réalisé par M.L.M.

FOOT'AISES

Tu joues à quel poste?

Martin Camus MIMB*

J'ai rêvé dans la nuit, qu'on m'avait attribué un curieux poste de sélectionneur de l'équipe nationale de football des politiques. On m'a demandé de constituer le onze entrant de la politique, et d'expliquer pourquoi j'attribue tel poste à tel joueur. J'avoue que l'exercice ne m'a pas paru périlleux mais rigolo et très ludique.

Mon premier joueur sélectionné, puisque je suis un puriste du beau jeu, c'est le Meneur de jeu. J'ai donc naturellement attribué le Numéro 10 à Paul Biya. Il joue des deux pieds. Et quand il fait la passe du remaniement ou de la convocation du corps électoral, il ne l'adresse à personne. Sa passe est à équidistance de tous les appels croisés des attaquants, qui parfois se disputent le même ballon et à la façon des « Voleurs et l'âne » de Jean La Fontaine… »

Pendant que les coups de poings trottaient et que nos champions songeaient à se défendre (marquer le but), arrive un troisième larron (le passeur devenu buteur), qui saisit "maître Aliboron".

Mais là, j'ai eu du mal à sélectionner les attaquants qui cherchent à marquer le but au Palais d'Etoudi, lorsque le corps électoral est convoqué. Ils répondent toujours présents, mais ne marquent jamais le but. Parfois ils sortent du terrain, avec 0,0098 ballons touché, une pathétique statistique qui leur permet cependant de se disputer le strapontin de leader de l'opposition ou aexequo et ainsi de suite. Mes deux attaquants de pointe, Ni John Fru Ndi et Adamou Ndam Njoya, restent depuis muets devant les buts. Joshua Osih a pris le dossard 9 à Ni John Fru Ndi, et Adamou Ndam Njoya, lui a refusé de sortir, alors que le remplacement était signalé. Ils ont été rejoint en attaque par un jeune joueur du nom de Cabral Libii, qui court comme un rat, avec un poumon plein d'air qui lui permet de balayer le couloir à la Lauren Étamè Mayer…Ses coéquipiers demandent le Ballon et il ne fait aucune passe et ses tirs crépitent sur les montants comme la pluie d'août sur les vieilles tôles.

En Numéro 6, récupérateur de tous les ballons en provenance de Bakassi ou du code de procédure pénale, Maurice Kamto résiste aux assauts des attaquants et résiste aux menaces des arbitres qui lui brandissent des cartons jaunes à n'en plus finir. On lui prête un jeu rugueux commandé depuis les tribunes par ses fans clubs bruyants

Il sait lâcher cependant le Ballon pour le relayeur Akere Muna, dossard numéro 8. Il anime le jeu, l'éclaire, le lubrifie, mais on lui reproche de jouer à Gattuso, au lieu de jouer à la Pirlo et marquer des buts utiles. L'essentiel pour lui est pour le moment d'occuper ce milieu de terrain et chasser tous les ballons, même s'ils atterrissent derrière un bendskin au lieu d'atterrir dans les filets. Qu'importe ? La Coupe de champagne l'attend en fin de match.

La défense à quatre est assurée par Serge Espoir Matomba, Édith Kah Walla, Anicet Ekane alias Njasso et ses tacles spectaculaires qui lui valent des cartons rouges presque à tous les matches, même de ses propres coéquipiers qui estiment qu'il est trop dur sur l'homme. Personne ne sait donc, si la commission d'homologation va annuler ses multiples cartons rouges pour qu'il soit qualifié pour le prochain match. Mais Serge Espoir Monsieur Propre qui veut jouer à la Doumbe Léa, sans faute sur l'adversaire, court le risque de sortie du onze entrant comme Doumbe Léa avait été supplanté par Panka à la dernière minute en Espagne en 1982. Il doit muscler son jeu et Kah Walla qui joue en latéral sans aucun risque de faire les remontées, parce-que seule femme dans l'arène ,risque de réaliser un coup à la Tataw Stephen, Capitaine par défaut en 1990 pour colorer linguistiquement la sélection face à une grogne qui déchirait la région du Nord-Ouest.

Bello Bouba l'autre défenseur envoie tous les ballons qu'il a vers le Meneur de jeu, numéro 10, même lorsqu'il est barré. Ça lui garantit la place dans le onze entrant n'en déplaise aux autres coéquipiers. C'est sur le poste de gardien que j'ai vu rouge. J'ai juste écrit Upc et j'ai demandé au joueurs de chercher eux mêmes la tendance qui sait vendre les matches et encaisser les buts. Parce-que les tendances radicales quand le match est arrangé, signent l'indien.

Je n'ai mis aucun remplaçant, parce-que tous les joueurs susceptibles de rentrer ont choisi de s'asseoir dans les tribunes de Kondengui. Vous les voyez. Ils serrent les fesses et croisent les doigts pour que la défaite survienne à chaque match.

À vous l'antenne en studio.

***Analyste des questions des Sports**